

NIVEAU 4

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN TRANSFORMATION LAITIÈRE

FORMATION PAR ALTERNANCE / FORMATION CONTINUE



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT



CHIFFRES CLÉS

100%
de réussite
en 2023

93%
de satisfaction
en 2023

87%
d'insertion professionnelle à
7 mois en 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer la conduite d'une opération technologique de transformation laitière, fromagère ou beurrière (production et opérations de contrôle)
- Assurer la conduite des matériels automatisés ou semi-automatisés
- Participer à la gestion de la production et à l'amélioration de la qualité des produits

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Formation ouverte aux :

- demandeurs d'emploi,
- salariés d'entreprise,
- apprentis

Souhaitant apprendre à transformer des produits laitiers.

QUELS MÉTIERS POSSIBLES APRÈS LA FORMATION ?

- fromager
- conducteur de fabrication
- pilote d'installation automatisée

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER

- Assurer la production et les opérations de contrôle
- Participer à l'amélioration de la qualité des produits
- Participer à la gestion de la production

PASSERELLES -ÉQUIVALENCES

Pas de passerelles ou d'équivalences possibles.

PRÉ-REQUIS

Diplôme ou titre homologué de niveau 4 :

- baccalauréat professionnel « Bio-Industries de Transformation »
- brevet de technicien agricole option « Transformation », qualification professionnelle « Industries Laitières »
- brevet professionnel option « Industries Agroalimentaires » ;
- baccalauréat technologique série « Sciences et Technologies du Produit Agroalimentaire », spécialité « sciences et technologies »
- brevet de technicien supérieur agricole, option « Industries Agroalimentaire », spécialité « Industrie Laitière »
- ou, sur décision de la DRAAF d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Formation continue: inscription obligatoire «Ma Formation, mon emploi»

Age pour l'apprentissage : 16 à 30 ans (sauf PSH)

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES

CS TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
EN TRANSFORMATION LAITIÈRE

BTSA BioQUALIM

Emploi

NIVEAU 4

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN TRANSFORMATION LAITIÈRE

CONTENU DE LA FORMATION (560 HEURES POUR LES APPRENTIS / 680 HEURES POUR LA FORMATION CONTINUE)

UCP 1	PARTICIPER À LA GESTION D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION LAITIÈRE SUR LES PLANS TECHNICO-ÉCONOMIQUE, QUALITÉ ET HUMAIN
UCP 2	MAÎTRISER LE OU LES PROCESSUS TECHNOLOGIQUES D'UNE ACTIVITÉ DE TRANSFORMATION LAITIÈRE DANS LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES POLLUTIONS
UCP 3	PARTICIPER À LA MAÎTRISE DE LA CHAÎNE QUALITÉ DU PRODUIT
UCP 4	CONDUIRE LES INSTALLATIONS D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION LAITIÈRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET DES CRITÈRES QUALITÉ DÉFINIS

DURÉE

- 1 an par alternance avec 1/3 au centre de formation et 2/3 en entreprise
- 9 mois en formation continue (dont 12 semaines de stage)
- Environ 3 semaines en entreprise pour 2 semaines en centre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, FOAD, travaux pratiques, études de cas, visites d'entreprises, conditions réelles de situation professionnelle de transformation, immersion professionnelle au sein des ateliers, pluridisciplinarité, formation en situation de travail...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Supports de formation adaptés selon les handicaps
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant
- L'ENILV est engagé dans le référentiel H+ FORMATION, démarche qualitative de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

LIEU DE LA FORMATION

La Roche-sur-Foron (74)

TARIFS

- **Formation par Apprentissage** : Financement par l'OPCO de l'entreprise
- **Formation Continue** : Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition Pro, CPF, OPCO...
Tarif à partir de 9,15 euros de l'heure. Nous contacter pour un devis précis. Des frais d'équipements pédagogiques éventuels sont à prévoir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les 4 UC de la certification sont délivrées au sein de 3 situations d'évaluation professionnelles combinant entretiens d'évaluation et situations pratiques (4 heures)
- Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Pour avoir le diplôme, il faut obtenir la totalité des UC.
- Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant au minimum 5 ans (sauf pour la formation continue).

MODALITÉS D'ADMISSION

Conditions de sélection et Délais d'accès à l'action :

- Dossier et lettre de motivation (*mars - août*)
- Entretien de motivation et test de positionnement (*mars - septembre*)
- Rentrée (*octobre*)

Pour la recherche d'une entreprise d'alternance, un suivi et un appui individuels sont proposés jusqu'à la signature du contrat, nous contacter.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Restauration** : self-service du lundi au vendredi
- **Hébergement** : internat possible toute l'année

ACCESSIBILITÉ

- **en train** : gare SNCF à 5 min
- **en voiture** :
Autoroute à 3 min
Voie rapide à 3 min



CFPPA La Roche-sur-Foron

212, rue Anatole France - CS 30141 -
74805 La Roche-sur-Foron Cedex
04 50 03 47 13
cfppa.la-roche-sur-foron@educagri.fr

Pour en savoir plus, consultez la fiche RNCP :



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

www.enilv-alpes.fr



M02.IN15

MISE À JOUR 01/2024

Page 2/2